

Jean Augré est décédé le 4 juillet 2007 à l'âge 89 ans. Les obsèques ont eu lieu le 9 juillet à Guigneville. Pierre BUR a prononcé ces quelques paroles :

« Jean Augré vient de nous quitter. Au nom de tous ses camarades déportés, je m'incline respectueusement devant son épouse Yvonne, ses enfants et petits enfants.

Oui, ses camarades de déportation, ceux qui l'ont accompagné dans cette terrible parenthèse de sa vie, m'ont chargé de lui dire un dernier adieu.

En effet, dans sa jeunesse, Jean a connu l'horreur. Aujourd'hui, il convient de lui rendre hommage, celui que l'on rend aux hommes courageux. Car il l'a été, j'en porte témoignage, et dans des circonstances que peu d'hommes ont connues. Arrêté par la gestapo, il a subi la torture, pas très loin d'ici, et il a été jeté en prison puis transféré à Compiègne un peu plus tard dans un camp d'internement. Le 17 août 1944 il est désigné avec 1200 autres détenus pour un convoi qui devait l'amener à Buchenwald. Un autre camp celui-là, qu'on a appelé par la suite, camp de la mort lente.

Je ne peux ici vous décrire dans le détail ce qu'il a vécu dans ce convoi. Mais, sachez que lorsqu'on prononce le mot « indicible » c'est-à-dire ce qui est indescriptible, c'est au genre de souffrances subies dans ce voyage que l'on fait référence. La soif, la faim, la promiscuité, la folie, la mort par étouffement, il a tout connu dans ce transport notre Jean Augré.

Ecoutez un extrait de son témoignage paru dans le livre « Un pas encore un pas pour survivre » je le cite : « On a mis quatre jours pour arriver. Dans les wagons à bestiaux il n'y avait rien à boire, rien à manger. J'avais tellement soif que j'ai bu mon urine. Certains devenaient fous. Il y a eu des morts. » Fin de citation.

Il m'appartient de vous dire combien Jean a eu un comportement exemplaire dans ces terribles moments, car j'en suis témoin. Après Buchenwald, lieu impitoyable s'il en fut, il connut les mines de sel de Stassfurt. Autre camp, autres souffrances ... et toujours l'indicible. Les travaux forcés sous la schlague des SS et des kapos. 12 heures de travail sans discontinuer, avec une maigre pitance dans le ventre et des morts, encore des morts tout autour de lui. Des morts qui étaient parfois ses amis et qu'il ne pouvait sauver malgré son esprit de camaraderie et son dévouement. Yvonne, son épouse, en sait quelque chose. ... Ses souffrances ne devaient pas s'arrêter là, le pire restait à venir. La « todesmarsch » la marche de la mort.

Jetés sur les routes de l'Allemagne en débandade, les déportés solidement encadrés furent contraints à une marche forcée qui dura pour certains un mois. Vêtus de leur seule tenue rayée de bagnards, souvent pieds nus, le ventre creux, battus quand ils n'allaient pas assez vite et abattus quand tout simplement ils trébuchaient. C'était un nouvel enfer.

Fort heureusement pour lui, Jean eut le courage de s'extirper de cette colonne infernale. Il s'y reprit à deux fois, mais réussit à se cacher dans la paille d'une grange, échappant par miracle aux coups de fourches et de baïonnette, que les SS ne manquaient pas d'y planter pour déloger ceux qui s'y cachaient.

Plusieurs de ses camarades furent pris et fusillés séance tenante. Quelques jours plus tard il fut recueilli par les troupes américaines et rapatrié, il était méconnaissable.

Voilà, très brièvement racontée l'histoire de Jean le déporté. Je tenais à vous la raconter car de nos jours, nul ne peut imaginer ce qu'ont vécu ces hommes et ces femmes qui luttèrent pour que leur pays vive en liberté. Jean était de ceux-là. Il a amplement mérité la rosette de la Légion d'honneur qui ornait son veston.

Dors en paix Jean, les quelques survivants que nous sommes t'embrassons et te disons à bientôt. »